

Écoles de surf, de meilleures conditions à l'eau



SÉCURITÉ

ÉCOLE DE SURF : UN CADRE D'ACTIVITÉ SÉCURISÉ

Face à la surpopulation des surfeurs à l'eau l'été et aux dangers qu'elle génère, la municipalité a souhaité créer un cadre réglementaire pour donner toutes les conditions de sécurité aux écoles de surf et aux usagers de la plage en prenant exemple sur de nombreuses communes du littoral.

La démarche vise à protéger les écoles sur les zones réglementées en les incitant à déposer un dossier de candidature comportant le nombre de Brevet d'État parmi leurs effectifs, leur politique éducative et une participation pour être répertoriées parmi les écoles d'Hossegor. Elles seront ensuite reconnaissables grâce à une chasuble spécifique. Le maire Christophe Vignaud précise qu'il s'agit avant tout « de protéger nos écoles tout en offrant un cadre sécurisé aux estivants qui viendront prendre des cours de surf ».

UN CADEAU ORIGINAL ET DURABLE

Lors des cérémonies de mariage en mairie, la municipalité offre désormais aux jeunes mariés un arbre à planter et plus précisément un pin maritime, emblème des Landes. Un geste symbolique et l'occasion de sensibiliser à la préservation de notre environnement en participant activement à la sauvegarde de la planète.



sh infos

Le prochain conseil municipal se tiendra en mairie le vendredi 7 mai à 19h. Il sera retransmis sur la page Facebook et rediffusé sur la chaîne YouTube de la ville @villedesoorthossegor ainsi que sur le site de la ville.

VACCINATION DES AÎNÉS

La ville et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) se sont mobilisés pour aider les seniors de plus de 75 ans sans autonomie qui souhaitent se faire vacciner. Ainsi les membres du CCAS ont contacté toutes les personnes référencées dans leur service pour leur proposer de l'aide à la prise de rendez-vous et organiser leur déplacement jusqu'au centre de vaccination le plus proche.

Édito

Christophe Vignaud, maire de Soorts-Hossegor



Chers habitants de Soorts-Hossegor,

Notre vie quotidienne n'aura jamais été aussi impactée par une crise sanitaire. Les dernières annonces gouvernementales nous imposent un troisième confinement. Si ces mesures renforcées de protection et de prévention restent plus légères que lors du premier épisode, elles modifient de nouveau considérablement le bon fonctionnement de notre vie sociale et économique.

Nombre d'activités professionnelles – commerces, restaurants, cafés, organismes culturels et sportifs – tout comme beaucoup d'associations, se voient empêchées de travailler, de pratiquer leurs loisirs... tout simplement de vivre normalement.

Chaque jour, des organisateurs d'événements sont contraints, à contrecœur, de reporter voire d'annuler leurs manifestations, malgré l'investissement personnel et professionnel de bénévoles, de commerçants, d'élus et d'agents municipaux.

La situation est difficile pour tout le monde, pour les enfants bridés dans leur émancipation, pour les seniors parfois privés de leurs liens familiaux si essentiels, pour les commerces et les entreprises qui n'ont de cesse de se réinventer afin de trouver une solution pour continuer d'exister, pour nos soignants épuisés qui continuent d'exercer dans des conditions difficiles...

La lassitude gagne les Français et nous constatons de plus en plus d'incivilités et parfois un manque de respect des règles sanitaires en vigueur.

Il est donc de notre devoir de faire respecter les mesures mises en place si nous voulons enfin sortir de cette situation.

La solution pour accélérer cette sortie de crise, c'est aussi la vaccination. Nous vous encourageons à vous inscrire sur les listes des différents centres, auprès de votre médecin traitant ou des pharmacies dès que cela sera possible. Vous pouvez également vous rapprocher du CCAS de notre commune qui vous accompagnera dans vos démarches.

Après avoir réactivé notre cellule de crise, nous avons en effet remis en place nos dispositifs de soutien aux personnes vulnérables ainsi qu'à l'activité économique. En liaison avec l'office du tourisme, nous mettrons prochainement en ligne la version actualisée de la carte interactive « Open Street Map » afin de répertorier tous les commerces proposant de la vente en ligne, en livraison ou à récupérer sur place.

Votre équipe municipale tout comme l'ensemble des services de la mairie restent donc mobilisés et à votre écoute.

Nous devons garder confiance en l'avenir et espérer que les prochains mois verront s'alléger les contraintes. Dans cette perspective, nous continuons notre travail sur les dossiers engagés comme la rénovation de la place des Landais, du bâtiment de la police municipale, la protection de notre environnement, le plan lumière, l'extension des Halles, la réhabilitation du Sporting, le parking des écoles, les animations culturelles et sportives, le centenaire de la station... Et bien sûr nous préparons la saison. Tout sera mis en œuvre pour accueillir les vacanciers dans les meilleures conditions possibles.

Le nettoyage des plages, la propreté de notre ville et la sécurité de tous sont essentiels et nous veillerons à ce que l'été se passe sous le signe du respect et du civisme.

Nous y croyons et sommes convaincus qu'avec la participation de tous, nous pourrons faire de cette saison estivale, une saison citoyenne !

Votre équipe municipale tout comme l'ensemble des services de la mairie restent donc mobilisés et à votre écoute.

Un point sur...

Projet Golfe de Gascogne : nouvelle phase de concertation

Une première réunion d'échanges a eu lieu à Soorts-Hossegor à la demande du maire Christophe Vignaud avec les maires des six communes – Angresse, Bénesse-Mareme, Capbreton, Labenne, Seignosse, Soorts-Hossegor – impactées par le passage du câble électrique reliant la France à l'Espagne, et l'opérateur Réseau de Transport Électrique (RTE).

RTE a présenté ses recherches de fuseaux alternatifs « hors agglomération » initiées suite au rejet du premier tracé par les maires de Capbreton, Soorts-Hossegor et Seignosse et à l'inquiétude partagée par de nombreux habitants du territoire. Solidaires, les maires des 6 communes ont réexprimé leurs appréhensions et attendent du porteur de projet la prise en compte de leurs remarques.

Une réunion publique en visioconférence s'est tenue le 1^{er} avril pour informer et recueillir les avis du public.

La prochaine aura lieu le 22 avril.

Retrouvez toutes les informations sur le projet, les permanences, les dates des prochaines réunions publiques et les outils participatifs sur : www.inelfe.eu/fr/projets/golfe-de-gascogne

Impôts locaux

“ La suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales a entraîné la mise en œuvre d'un nouveau schéma de financement des collectivités territoriales entré en vigueur le 1^{er} janvier 2021.

Ainsi les communes bénéficieront de la part départementale de la taxe foncière. En d'autres termes, sur votre feuille d'impôt, le taux d'imposition de référence du foncier bâti communal pour 2021 sera égal à la somme du taux communal et du taux départemental du foncier bâti. Pour autant, votre taux d'imposition reste le même mais il est désormais reversé intégralement à la commune.

Enfin, le transfert de la taxe foncière des départements aux communes aurait, sans mécanisme de correction, créé une surcompensation ou une sous-compensation. Alors, pour garantir à chaque commune une compensation à l'euro près, un coefficient correcteur a été calculé pour chacune d'elles. ”

[INFO COVID] Les mesures renforcées

En raison du contexte sanitaire et conformément aux mesures annoncées le 31 mars par le Président de la République, la Ville de Soorts-Hossegor se mobilise à nouveau pour participer aux efforts nécessaires pour stopper l'épidémie de COVID-19.

Pour connaître les nouvelles directives gouvernementales et toutes les mesures sur votre commune, consulter notre site soorts-hossegor.fr

Plages d'Hossegor : belles et bientôt exemplaires !



Le **saviez-vous**

Dans le cadre de sa politique environnementale, la municipalité lance un ensemble d'opérations destinées à préserver durablement la qualité de son cadre de vie et particulièrement celle de ses plages qui attirent chaque année des milliers de visiteurs.

La ville s'engage dans une démarche de valorisation de l'espace littoral intitulée – Plan Plage – avec pour objet d'organiser l'accueil sécurisé du public, de gérer les activités balnéaires, de garantir la préservation des milieux naturels et de développer les modes et voies de circulation douce. Cette politique d'accueil de qualité participe à la mutation vers un tourisme responsable.

Dans cette même optique, la commune participe à la démarche « Qualité tourisme » pour ses 7 postes de secours, une première en France, afin d'améliorer l'accueil, la sécurité de ses plages surveil-

lées et l'information apportée aux usagers. En outre, la ville espère décrocher le label « Plage sans tabac », impulsé par la Ligue contre le cancer. Une initiative de santé publique et environnementale. En parallèle, elle développe des solutions concrètes visant à réduire l'empreinte écologique des activités et à mieux préserver ses ressources. Ainsi une charte éco-responsable sera soumise à tous les organisateurs d'événements sur la commune. L'objectif : limiter l'impact environnemental d'un événement et améliorer son insertion sur le territoire. Cette charte contribue également à valoriser les organisateurs qui s'engagent fermement dans une démarche vertueuse. La Ville relaiera les manifestations qui se seront engagées dans ce processus. La saison 2021 sera une année d'application progressive des objectifs de la charte afin de sensibiliser les organisateurs et le public.

FOCUS

Le conseil doit-il obligatoirement se tenir en mairie ?

Le lieu de réunion du conseil municipal est défini, depuis la loi du 20 décembre 2007, comme étant la mairie de la commune. La règle est ainsi arrêtée. Seule possibilité de déroger à la tenue du conseil municipal en mairie : un motif exceptionnel invoqué et dûment justifié par des circonstances exceptionnelles. La réunion du conseil municipal de Soorts-Hossegor ne pourra donc pas avoir lieu en alternance à Hossegor et à Soorts comme le souhaitait la municipalité. Si le contexte sanitaire ne permet pas encore de recevoir du public en réunion,

cette proximité est toutefois rendue possible grâce à la diffusion en direct sur la page Facebook de la ville.

Pensez-y

**Pensez à vous inscrire
sur les listes électorales**

Afin de voter aux prochaines élections Départementales et Régionales fixées les 13 et 20 juin prochains, vous devez vous inscrire avant le 7 mai 2021.

EN BREF

BIENVENUE À

Éric Mailharrancin

Directeur Général
des Services.

À 44 ans, Éric Mailharrancin rejoint la mairie de Soorts-Hossegor après avoir été à la tête des services de la communauté de communes du Seignanx durant 8 ans et directeur des services techniques durant 9 ans.



Élodie Dugat-Chaponneau

Directrice de la maison
de la petite enfance.

Laetitia Vergoignan

Responsable du service urbanisme.

Émilie Godefroy

Policière de l'urbanisme.

Pré-inscription scolaire

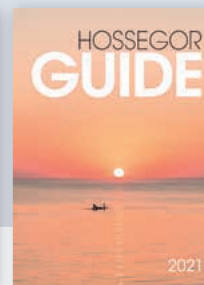
La pré-inscription scolaire de vos enfants nés en 2018 est ouverte ! Les documents à fournir : le livret de famille et le justificatif de domicile. Toutes les infos à transmettre par mail à service-scolaire@hossegor.fr

Des chocolats de Pâques à l'EHPAD

À l'occasion des fêtes de Pâques, chaque résident de l'EHPAD a reçu des chocolats accompagnés d'une carte réalisée par les enfants des accueils périscolaires.

Pour tout connaître sur la station touristique

L'office de tourisme réédite ses supports touristiques : un guide attractif à l'image de la station avec ses restaurants, ses commerces et ses activités et, un plan de la ville détaillé et illustré en couverture par une œuvre de l'artiste Charlie Tastet. Vous pourrez les découvrir prochainement à l'office de tourisme et sur hossegor.fr



[CULTURE / SORTIE]

Centenaire de la station

Notre station balnéaire d'Hossegor fêtera bientôt ses cent ans. Le 4 juin 1923, l'ancien quartier de Soorts, découvert quelques années auparavant par un groupe d'intellectuels, d'écrivains et d'artistes, devenait officiellement la station balnéaire d'Hossegor.

Afin de célébrer cette date anniversaire et cette période de création, la municipalité engage une concertation pour préparer un programme de commémoration à la hauteur de sa renommée. Durant toute l'année 2023, nous nous souviendrons de l'Histoire d'Hossegor et nous mettrons à l'honneur, avec des animations visant à faire connaître toute sa richesse et ses spécificités, toutes celles et ceux qui participent, aujourd'hui, à l'évolution et à la dynamique de la ville. Si les fêtes du centenaire de la station auront, vous l'avez compris, l'histoire en fil rouge tout au long de l'année, elles participeront également à faire rayonner son image lors d'une période dédiée qui constituera le point d'orgue de ces commémorations autour de manifestations culturelles, sportives et festives.

// **Nous souhaitons vous associer à ce projet** et si vous êtes d'ores et déjà intéressé(e) à participer à notre réflexion, nous vous invitons à vous faire connaître à l'adresse nos100ans@hossegor.fr.

Nous avons besoin de vous pour faire de ces fêtes un succès !

Stéphane Bern en tournage à Soorts-Hossegor



La municipalité est très heureuse d'accueillir Stéphane Bern, chargé par le Gouvernement de la mission Patrimoine, et l'équipe de Morgane Production pour le tournage de leur nouvelle émission « ma maison, mon histoire », dédiée à la sauvegarde du patrimoine. Après un premier jour de tournage fin mars, sous un beau soleil, qui était consacré à la visite de la villa Stella Maris en cours de restauration accompagnée par la représentante des lieux – Laurence Ladougne –, « Monsieur Patrimoine » reviendra filmer Soorts-Hossegor dans les prochains mois.

Expression des élus n'appartenant pas à la majorité municipale

SOORTS-HOSSEGOR NATURELLEMENT : UNE ÉQUIPE PLUS QUE JAMAIS À VOS CÔTÉS

Depuis le début de la crise, notre équipe reste mobilisée pour continuer à assurer votre représentation au sein des différentes commissions, réunions qui rythment la vie municipale. Les dernières annonces nationales replongent notre pays dans un troisième confinement durant lequel les élus de votre ville sont encore et toujours à votre service. Nous vous assurons de notre engagement pour vous permettre de passer cette période avec le plus de soutien possible.

Soucieux d'aider aussi les habitants de Soorts-Hossegor dans leur vie quotidienne, nous avons souhaité faire évoluer la

[ÉTAT CIVIL]

■ Naissances

22/02 - Anouk Lamy

16/03 - Swan Leroy

■ Décès

28/01 - Nicolas Pragout
(45 ans)

19/02 - Marie Castera (98 ans)

25/02 - Jeanne Hourticq
veuve Pilat (98 ans)

02/03 - Yves Graziani (75 ans)

02/03 - Anne Bouyrie veuve
Dubroca (88 ans)

11/03 - Françoise Maisonnave
veuve Beaumont (77 ans)

12/03 - Nicole Sayous ép. de
Robert de Lafregeyre (90 ans)

21/03 - Jacqueline Douthe
veuve Othaéché (91 ans)

L'antidote à la morosité !



Si rien ne peut remplacer l'expérience intense du contact direct avec une œuvre, la municipalité a souhaité proposer un antidote à la morosité ambiante et soutenir également les artistes avec des solutions alternatives. Ainsi l'on peut découvrir dans la ville des reproductions des œuvres de Charlie Tastet dans les panneaux d'affichage tandis que la page Facebook et le site de la ville proposent une visite virtuelle accompagnée par l'artiste lui-même. En parallèle, après avoir obtenu une autorisation de la préfecture, la ville a proposé aux écoles de Capbreton et Soorts-Hossegor d'organiser des visites, classe par classe, pour éviter tout brassage. L'artiste s'est également rendu dans les classes pour répondre aux questions des enfants.



politique sociale et familiale en faveur d'un public plus large. Notre approche a reçu un écho favorable auprès de la majorité actuelle et devrait, dans les jours qui suivent être mise en œuvre autant au niveau du CCAS que du centre de loisir. Être proche de tous les habitants, telle est notre vision de l'engagement politique d'un élu municipal.

N'hésitez pas à nous contacter sur notre

adresse email : soortshossegornaturellement@gmail.com

Soorts-Hossegor naturellement :

Henri Arbeille, Caroline Cabanac-Escande,

Lionel Barbéris, Emmanuelle Bescheron, David Minvielle,

Cathy Cerizay-Montaut.